

Double Diplôme ESCP Business School et Saint-Cyr Coëtquidan

ESCP Business School et les écoles de Saint-Cyr Coëtquidan ont conclu un partenariat de double diplôme permettant aux étudiant.e.s de se former aux problématiques propres à la défense et aux forces armées.

ELIGIBILITÉ

- Être en Master 1 à ESCP Business School ou en année de césure entre le M1 et le M2
- Avoir effectué au moins 1 semestre de votre M1 en dehors du campus de Paris
- Être de nationalité française et avoir moins de 26 ans au début de la formation.

PARCOURS ACADÉMIQUE

Les étudiant.e.s inscrit.e.s en MiM et sélectionné.e.s pour le programme effectueront une année académique à [l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr](#), au sein de la section OST de l'ESM1 pour un stage militaire et seront ensuite intégrés au semestre 4 de l'ESM2 pour un semestre académique.

1er semestre (fin août - début janvier) : Formation militaire

- Au sein de la section des officiers sur titre (OST)
- Formation tactique et technique, formation au leadership (mises en situation, position de responsabilité, exercices etc.)

2ème semestre (janvier - juin) : Formation académique

Choix possibles entre différentes majeures : War studies, Relations internationales, Communication-sociologie, Economiques-Gestion, Histoire militaire, Droit/Sciences politiques

Les étudiant.e.s se verront également proposer, sur la base du volontariat, d'accompagner les élèves-officiers pour leur stage de semestre 4 en jungle (15 jours), en Guyane, après y avoir été préparés.

Les étudiant.e.s recevront à l'issue du cursus (sous réserve de bien valider les obligations de thèse et d'expériences professionnelles de l'ESCP Business School) deux diplômes conférant le grade de Master, celui de l'ESCP Business School et celui de Saint-Cyr.

Attention : Ce double diplôme est incompatible avec le diplôme national supplémentaire ESCP Business School (Msc City University).

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Un CV
- Une lettre de motivation
- Les relevés de notes à partir de la première année d'étude d'enseignement supérieur

PROCÉDURE D'ADMISSION AU PROGRAMME

1. Evaluation des dossiers de candidature par ESCP
2. Résultats de présélection et entretiens de motivation avec les représentants de Saint-Cyr
3. Epreuves d'aptitude physique et tests médicaux
4. Résultats d'admission

2 places offertes par an

FRAIS DE SCOLARITÉ

Les étudiant.e.s sélectionné.e.s s'acquittent exclusivement des droits d'inscription et des frais de scolarité de l'ESCP BS pour les deux années du programme. Les droits d'inscription pour une année supplémentaire MiM s'appliquent.